



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/01/15

Reçu en Préfecture le : 28/01/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 janvier 2015
D - 2015/19

Aujourd'hui 26 janvier 2015, à 15h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Marc LAFOSSE

Attribution de subventions en faveur de la Culture. Fonds d'aide à la création 2015 et de soutien à l'innovation. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Fonds d'Aide à la Création et de soutien à l'Innovation est doté, en 2015, d'une enveloppe de 650.000 Euros soit 30% de plus qu'en 2014. Rappelons qu'en 2013 cette enveloppe s'élevait à 150.000 Euros.

Le volet Création, géré par une commission indépendante présidée par José-Manuel Gonçalves, Président du 104, et composée d'experts représentant les différents champs culturels, permet de soutenir divers projets programmés sur l'exercice en cours. Il a notamment pour objectif d'aider les artistes émergents tout en renforçant le dynamisme culturel de la Ville.

Ce dispositif a permis sur sa première édition de soutenir 84 projets. La commission, pour sa première session au titre de l'année 2015, s'est récemment réunie et a formulé les propositions mentionnées ci-après.

Je vous propose donc d'affecter, sur le montant de cette enveloppe, la somme de 246 000 euros, ainsi répartie :

ARTS DE LA SCENE		
DANSE		
Cie Révolution	8 000 euros	« Kreuz »
Eightball	4 000 euros	« Ailleurs commence ici : (l'horizon) 2 »
Cie Hors série	8 000 euros	« Toyi Toyi »
Technichore et le monde du zèbre	4 000 euros	« l'étreinte, ce qui nous relie »
THEATRE		
Cie du Réfectoire	4 000 euros	« Ils se marièrent et eurent beaucoup »
Cie du Soleil bleu	8 000 euros	« Des territoires »
Cie Fond Vert	4 000 euros	« Bedford Park »
Cie Travaux Publics	8 000 euros	« La bibliothèque des livres vivants phase 2 »
Cie Crypsum	8 000 euros	« Ils vécurent tous horriblement et eurent beaucoup de tourments »
Glob Théâtre	8 000 euros	« Paysages nomades »
Cie Intérieur Nuit	5 000 euros	« Minetti »
Jabberwok	4 000 euros	« Peter Pan »
Les bâtards dorés	4 000 euros	« Princes »
Théâtre des tafurs	4 000 euros	« la prose des rats »
CIRQUE / ARTS DE LA RUE		
ACAQB Queyries	8 000 euros	« Queyries fait son cirque »
Agence de géographie affective	4 000 euros	« Dormeuse »
Chahuts	8 000 euros	« The place to be »
MUSIQUE		
ADMAA	8 000 euros	« Bordeaux soul 2 »
ASIL Banzai lab	7 000 euros	« Semaine kamikaze 2 »
Centre d'improvisation libre	4 000 euros	Duo Raymond Boni – Didier Lasserre
Champs sonores	4 000 euros	« ombre(s) de toi »

Dingue de pop	4 000 euros	« Le french pop invite la Belgique »
Eclats	8 000 euros	« Eclipsis »
Instruments anciens de Bordeaux	4 000 euros	« Bordeaux festival baroque »
Kieki	4 000 euros	« Ceiba »
Les morphogénistes	4 000 euros	« Melting code 4 »
Les surprises	8 000 euros	« Les éléments »
Organ'phantom	10 000 euros	Festival Echo à Venir
ARTS VISUELS		
Zébra 3	10 000 euros	Adela Andea
Bruit du Frigo	10 000 euros	La grand rue – étape 2
Mc2a	10 000 euros	Vaisseau fantôme – les revenants
A5bis	4 000 euros	Incubateurs on/off
PROJETS CURATORIAUX		
Agence Créative	5 000 euros	
Carole Lataste	5 000 euros	
Collectif SEC	5 000 euros	
Monoquini	5 000 euros	
Monts et Merveilles	5 000 euros	
CINEMA		
Bordeaux Rock	8 000 euros	« Bordeaux Electric film festival »
L'Oumigmag	8 000 euros	« doc en mai »
PLURIDISCIPLINAIRE		
Mc2a	5 000 euros	« place(s) des fêtes »

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2015, rubrique 30 - nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 janvier 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT